

## Introduction

Albert Legault

---

Volume 8, Number 2, 1977

Le Canada et le Québec – Bilan et Prospective

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700770ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700770ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

### ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Legault, A. (1977). Introduction. *Études internationales*, 8(2), 149–150.  
<https://doi.org/10.7202/700770ar>

## INTRODUCTION

« L'histoire va vite », écrit André Fontaine en introduction à son article. En effet. Et plus particulièrement au Québec, où depuis le 15 novembre 1976, tout semble avoir changé. En réalité, peu de choses ont véritablement bougé. Mais les esprits, eux, se sont éveillés. Brutalement pour les uns, lentement pour les autres.

La direction d'*Études Internationales* a pensé, avec ce numéro spécial, faire le point sur les conséquences de la venue au pouvoir d'un gouvernement qui réclame le droit à l'autodétermination pour le peuple québécois.

Ce numéro se divise en trois grandes parties : les questions constitutionnelles ; les forces politiques au Québec, sources de transformation et d'adaptation de la société québécoise ; la question des relations extérieures du Québec qui se veut, de par la nature des choses, orientée vers l'avenir.

L'espace dont nous disposons ne nous a pas permis de faire appel à tous les talents connus pour traiter du sujet qui nous préoccupe. Certains, faute de temps, ont dû décliner l'invitation qui leur avait été faite. C'est le cas, notamment, du ministère des Affaires intergouvernementales qui nous a informé, à regret, de l'impossibilité dans laquelle il se trouvait d'apporter une contribution dans les délais fixés. Quant à tous les autres, journalistes, fonctionnaires et universitaires, nous mettons à profit cette occasion pour les remercier chaleureusement de leur contribution.

Il n'y a pas de problème simple, il n'y a pas de solution simple, il n'y a que des situations complexes. C'est sans doute l'impression générale avec laquelle restera le lecteur, après l'analyse des textes joints.

D'une façon plus générale, qu'est-il permis de conclure à propos du débat qui oppose aujourd'hui Québec et Ottawa ? La première constatation qu'il importe de faire est sans doute de dire qu'il est encore trop tôt pour se prononcer, car, bien que nous connaissions les grandes lignes générales du débat, celui-ci est encore à venir.

La question constitutionnelle, notamment, soulève d'épineux problèmes. Si les thèses qui opposent fédéralistes et indépendantistes sont parfaitement connues, il reste que les solutions intermédiaires le sont moins, peu importe qu'il s'agisse du statut particulier ou du *Canadian Commonwealth Canadian*. Faut-il classer la souveraineté-association dans les formules intermédiaires ? En d'autres termes, le gouvernement québécois a-t-il l'intention de proposer aux Québécois la souveraineté complète, assortie d'un traité d'association avec le reste du Canada, ou pense-t-il, au contraire, à une formule intermé-

diaire qui permettrait de renforcer les compétences québécoises dans certains secteurs et de prévoir l'association dans d'autres, le pouvoir ultime de décision étant à Québec ou à Ottawa, selon les secteurs identifiés ? Avant de se prononcer sur cette question, il faudra attendre le résultat des études actuellement en cours.

Deuxième constatation, le débat est faussé au départ, puisque les interlocuteurs ne sont pas encore identifiés. C'est par personne interposées que se poursuit aujourd'hui le dialogue, les ponts étant à toutes fins pratiques rompus entre Québec et Ottawa. La raison principale est que chacune des légitimités en présence n'a aucune liberté de manœuvre pour amorcer la négociation. On ne peut légitimement à Québec proposer une négociation globale avec Ottawa avant de connaître les résultats mêmes du référendum annoncé. Ottawa, de son côté, peut difficilement pratiquer la politique de la porte ouverte avec un gouvernement qui se réclame du droit à l'autodétermination, alors même que la campagne électorale nationale qui s'annonce s'articulera autour du thème de l'unité nationale. Ce double paradoxe crée une impasse formelle dont il sera possible de sortir une fois que sera connu, ou bien le résultat du référendum annoncé, ou bien celui des prochaines élections fédérales.

Troisième constatation, Québec et Ottawa ne sont pas encore des ennemis jurés. C'est la brouille bien sûr, très sérieuse, cela va de soi. Le conflit reste ouvert, mais n'a pas encore dégénéré en guerre ouverte. On admet à Ottawa qu'une réforme constitutionnelle s'impose. On admet également à Québec que celui-ci ne saurait survivre sans le Canada, d'où le traité d'association proposé. Un jour ou l'autre, il faudra amorcer un nouveau virage, dans le sens de la coopération ou de l'intensification du conflit.

La quatrième constatation découle de la deuxième : s'il n'y a pas d'interlocuteur, il n'y a pas de négociation. C'est donc par le truchement de l'opinion publique que l'on tente désormais de faire évoluer la situation. Le Canada et le Québec vivent donc actuellement en état de guerre psychologique démocratique.

Lorsque l'on sait la facilité avec laquelle les gouvernements peuvent manier les opinions publiques, et paradoxalement le pouvoir que celles-ci peuvent exercer sur les gouvernements, on se plaît à souhaiter que soient fort bien préparées, d'un côté comme de l'autre, les stratégies d'action et de négociation. Gérard Bergeron prétend que nous n'éviterons pas la crise. Il est douteux que l'avenir vienne démentir ses propos.

Retenons cependant l'idée que la crise a toujours été dans l'histoire, l'occasion de la décision. Avec beaucoup d'imagination, on arrivera, peut-être, par des voies démocratiques, à sortir de l'impasse dans laquelle le débat a été engagé.

Albert LEGAULT  
*directeur général, CQRI*